

Séance ordinaire du 9 septembre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi neuf septembre deux mille dix-neuf à dix-sept heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-10-65

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 9 septembre 2019.

CE-2019-10-66

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 septembre 2019.

CE-2019-10-67**Adoption du Règlement RVCE-2019-19-50 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif**[Document d'aide à la décision GRE-2019-170-R-1](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RVCE-2019-19-50 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif a pour objet de subdéléguer à des fonctionnaires le pouvoir d'acquérir des immeubles ou des servitudes dans le cadre de la réalisation de projets inscrits au programme triennal des immobilisations;

En conséquence,

Il est résolu d'adopter le Règlement RVCE-2019-19-50 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

CE-2019-10-68**Demande visant la délivrance d'une autorisation pour le traitement des eaux usées, le prolongement du réseau de protection incendie (bornes d'incendie) ainsi que le prolongement d'un réseau d'égout pluvial située au 2965, rue de l'Etchemin (secteur Saint-Romuald)**[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2019-002](#)

Il résolu de ne pas s'objecter à la demande pour le traitement des eaux usées, le prolongement du réseau de protection incendie (bornes d'incendie) ainsi que le prolongement d'un réseau d'égout pluvial située au 2965, rue de l'Etchemin (secteur Saint-Romuald) au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à l'égard de cette demande.

CE-2019-10-69**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 26.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
